

**VILLE D'HAVELUY**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de séance : 26 FEVRIER 2025**

Date de convocation : 20 FEVRIER 2025

Date d'affichage : 20 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**PRESENTS** : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

**EXCUSES** : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à CARLIER N. + LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à LEBBADER B. + PLANTIN M.F. qui donne pouvoir à CHATELLAIN J. + PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

**ABSENTS** : MM. GARCIA M.

**Secrétaire de séance** : Mme MAYEUX M.

**Délibération N° 2025-01-14**

**OBJET**

**Tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal  
à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'inflation moyenne annuelle s'établit à 2% pour 2024,

Vu sa délibération du 6 décembre 2023 fixant les tarifs des services et des concessions dans le cimetière communal à compter du 1er avril 2024,

Vu le budget communal,

Vu la proposition du bureau municipal en date du 5 février 2025,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),**

**DECIDE DE FIXER les tarifs applicables à compter du 1er juillet 2025 comme suit :**

Type	Nombre de places	Prix
Concession trentenaire caveau (2m <sup>2</sup> )	1 à 3	167 €
Concession trentenaire caveau (4m <sup>2</sup> )	4 à 6	333 €
Concession cinquanteaire caveau (2m <sup>2</sup> )	1 à 3	238 €
Concession cinquanteaire caveau (4m <sup>2</sup> )	4 à 6	474 €
Concession d'une case de columbarium	1 à 3	593 €
Concession trentenaire caverne	1 à 3	155 €
Concession cinquanteaire caverne	1 à 3	238 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir : Frais d'acquisition de la plaque nominative		59 €

**DIT** que les recettes résultant de cette décision seront imputées aux articles 70311 et 70312 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

*M. Mariette*

*Jean-Paul Ryckelynck*



Mariette MAYER



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Sous-Préfecture le 27/02/2025 Pour extrait conforme,  
Publiée ou notifiée le 03/03/2025  
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,